

RCS : DUNKERQUE

Code greffe : 5902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DUNKERQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00076

Numéro SIREN : 349 859 744

Nom ou dénomination : NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE SOCIETE ANONYME

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/003847

NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE

Société anonyme

18, rue Parmentier

Rosendael

59240 DUNKERQUE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE

Société anonyme

18, rue Parmentier

Rosendael

59240 DUNKERQUE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le paragraphe "3. Règles et méthodes comptables" de l'annexe expose le principe de continuité d'exploitation retenu dans le cadre du soutien financier du Groupe ELSAN. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur la situation de votre société au regard de la continuité d'exploitation.

- Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne les mesures de compensation perçues au titre de la garantie de financement présentées dans le paragraphe « 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 14 juin 2021

Le commissaire aux comptes

Constantin Associés



Cécile REMY

COMPTES ANNUELS

NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE

Société anonyme

18 Rue Parmentier 59140 DUNKERQUE

DATE DE CLOTURE : 31/12/2020

SOMMAIRE

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	12
Amortissements	14
Provisions inscrites au bilan	15
Créances	16
Dettes	17
Comptes rattachés	17
Subventions d'investissement	18
Variation des capitaux propres	18
Résultat financier	19
Résultat exceptionnel	19
Chiffre d'affaires	19
Transfert de charges	20
Situation fiscale	20
Crédit d'impôt compétitivité emploi	20
Autres crédits d'impôts	20
Honoraires des commissaires aux comptes	20
Engagements financiers	20
Personnel	21
Identité de la société mère consolidant les comptes sociaux.	21
Impôts sur les bénéfices	21
Filiales et participations	22
Rémunération des dirigeants	23

I. BILAN AU 31/12/2020

A. Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	560 161	515 109	45 052	53 524
Fonds commercial	2 318 750	1 280 000	1 038 750	1 038 750
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	2 878 910	1 795 109	1 083 802	1 092 274
Terrains	26 473	26 473	0	0
Constructions	2 433 621	1 699 425	734 196	738 371
Installations techniques, matériel	4 698 993	4 304 903	394 090	548 828
Autres immobilisations corporelles	1 141 749	1 031 198	110 551	84 498
Immobilisations en cours	25 163	0	25 163	63 007
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	8 326 000	7 062 000	1 264 000	1 434 704
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	2 000	0	2 000	2 000
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	108 215	0	108 215	90 846
Autres immobilisations financières	15 245	0	15 245	15 245
TOTAL immobilisations financières	125 460	0	125 460	108 091
Total Actif Immobilisé (II)	11 330 370	8 857 108	2 473 261	2 635 068
Matières premières, approvisionnements	516 007	0	516 007	438 965
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	516 007	0	516 007	438 965
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	3 270 923	85 045	3 185 878	997 344
Autres créances	3 169 877	0	3 169 877	1 477 813
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	6 440 801	85 045	6 355 756	2 475 158
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	31 573	0	31 573	165 385
TOTAL Disponibilités	31 573	0	31 573	165 385
Charges constatées d'avance	290 795	0	290 795	276 215
Total Actif Circulant (III)	7 279 176	85 045	7 194 131	3 355 723
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	18 609 545	8 942 153	9 667 392	5 990 792

B. Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 180 000	180 000	1 350 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		22 041	22 041
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	944 525	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		966 566	22 041
Report à nouveau		0	-2 628 370
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-1 039 851	-1 321 035
Subventions d'investissement		-64	1 278
Provisions réglementées		476 648	554 121
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		583 299	-2 021 964
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		0	0
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		0	0
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 600	2 673
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	760 392	678 140
TOTAL Dettes financières		764 992	680 813
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5 411 488	997 349
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 246 018	863 839
Dettes fiscales et sociales		1 099 669	958 213
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		63 007	63 007
Autres dettes		498 920	4 449 535
TOTAL Dettes d'exploitation		8 319 101	7 331 943
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		9 084 094	8 012 756
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		9 667 392	5 990 792

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	14 480
Production vendue biens	-	-	-	-
Production vendue services	10 238 367	-	10 238 367	10 408 083
Chiffres d'affaires nets	10 238 367	-	10 238 367	10 422 563
Production stockée	-	-	-	-
Production immobilisée	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	-	330 564	220 398
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	-	-	422 532	90 631
Autres produits	-	-	15	3 825
Total des produits d'exploitation (I)	-	-	10 991 478	10 737 417
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-	-	7 151	-
Variation de stock (marchandises)	-	-	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	-	-	1 348 259	1 587 469
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	-	(77 042)	(31 512)
Autres achats et charges externes	-	-	4 152 719	3 710 644
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-	768 530	758 905
Salaires et traitements	-	-	3 891 400	3 892 758
Charges sociales	-	-	1 510 151	1 568 334
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-	-	417 739	476 099
Dotations d'exploitation	-	-	-	-
Sur actif circulant : dotations aux provisions	-	-	85 045	68 892
Pour risques et charges : dotations aux provisions	-	-	-	-
Autres charges	-	-	28 881	43 027
Total des charges d'exploitation (II)	-	-	12 132 832	12 074 615
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-	-	(1 141 354)	(1 337 198)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	-	-	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	-	-	-	-
Produits financiers de participations	-	-	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	857	1 802
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-	-
Différences positives de change	-	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total des produits financiers (V)	-	-	857	1 802
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	47 165	17 949
Différences négatives de change	-	-	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total des charges financières (VI)	-	-	47 165	17 949
RÉSULTAT FINANCIER	-	-	(46 309)	(16 147)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-	-	(1 187 663)	(1 353 345)

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 563	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 342	1 342
Reprises sur provisions et transferts de charges	125 020	98 569
Total des produits exceptionnels (VII)	144 925	99 911
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	39 900
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	47 547	50 623
Total des charges exceptionnelles (VIII)	47 547	90 523
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	97 379	9 388
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-50 433	-22 922
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	11 137 260	10 839 130
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	12 177 111	12 160 165
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-1 039 851	-1 321 035

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels sont arrêtés le **14 Juin 2021** par le conseil d'administration.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La clinique a effectué une opération de recapitalisation : augmentation du capital de 3 724 K€ et réduction de capital de 4 894 K€

La crise de COVID 19 n'a pas eu un impact significatif sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les établissements de santé ont bénéficié d'une garantie de CA calculée sur la base du CA 2019 : le montant comptabilisé en CA au titre de l'exercice s'élève à 1 468 786,33 €

Les établissements de santé ont supporté des dépenses imprévues (achats, sous-traitance, prime COVID...) et ont bénéficié au titre de ces dépenses d'un financement de l'ARS pour un montant de 359 877,00 € comptabilisé en autres produits.

Dont: 179 250,00 € Pour la prime COVID

Et: 180 627,00 € Pour les autres dépenses

Une valorisation des salaires du personnels soignants (SEGUR) a été appliquée sur le dernier trimestre 2020 et financée par l'ARS pour un montant de: 129 583,00 € comptabilisé en autres produits.

Tous les coûts et financements liés à la COVID 19 ont été comptabilisés en résultat d'exploitation.

Nous considérons que le principe de continuité d'exploitation retenu dans le cadre de l'établissement des comptes de l'exercice 2020 tel que présenté dans le paragraphe 3 – Règles et méthodes comptables n'est pas remis en cause.

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A la date d'arrêtés des états financiers, il n'y a pas eu d'événements postérieurs au 31/12/2020 susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de la société, dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

3.REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation dans le cadre du soutien financier du groupe pour les sociétés présentant une situation nette négative ou dont le résultat est déficitaire.
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

3.1 IMMOBILISATIONS

3.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le fonds de commerce n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité du fonds de commerce est indéterminée. Les critères utilisés pour réaliser le test de dépréciation sont fondés sur le calcul d'une valeur d'utilité à la clôture de ce fonds à partir d'une valeur d'entreprise, multiple de l'EBITDA issu de la moyenne des BP 2021 – 2025, corrigé du BFR et des actifs immobilisés de la société au 31/12.

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, selon le plan suivant :

Types d'immobilisations	Durée
Frais de constitution	5 ans
Frais de recherche et de développement	5 ans
Droit de bail	
Fonds commercial	
Logiciels informatiques	3 ans
Constructions	15 à 50 ans
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	5 à 10 ans
Matériel et outillage médical et non médical	1 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	1 à 10 ans

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

3.1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont enregistrés au coût d'acquisition. La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'utilité des titres de participation est appréciée selon la méthode ayant présidé à l'acquisition de ces titres, fondée sur la base d'une valeur de rentabilité multiple du résultat opérationnel diminué de la dette nette (Dettes Financières - Trésorerie).

3.2 STOCKS

Les stocks sont composés de produits pharmaceutiques et de produits dits à usage unique.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure.

3.3 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée au cas par cas après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place.

De manière générale, le taux de dépréciation retenu est fonction de la nature de la créance (patients, caisse, mutuelles et praticiens).

3.4 PATIENTS NON FACTURES

Le chiffre d'affaires réalisé mais non facturé à la fin de l'exercice fait l'objet d'une évaluation à la clôture. Cette évaluation a été comptabilisée en facture à établir.

3.5 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous forme de provisions.

Les engagements de retraite de la société envers ses salariés ont fait l'objet d'une évaluation au 31 décembre 2020, pour les salariés présents dans l'entreprise à cette date.

Afin de se conformer aux pratiques du groupe, la société a intégré les hypothèses suivantes:

- Application de la convention collective FHP
- Taux d'actualisation: 0,35 %
- Taux de charges: 49,23 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'accroissement des salaires: 1,00 %
- Fonds disponible versé: NC

Cette évaluation permet d'estimer l'engagement de la société à: €1 032 424 (charges comprises)

L'évaluation est faite suivant les droits acquis par chaque salarié actualisés et pondérés par la probabilité que le salarié soit vivant et présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

3.6 PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

3.7 PROVISIONS POUR RISQUES

Le montant provisionné au 31/12/2020 correspond à l'évaluation du risque en cours sur la base d'une analyse experte et des éléments connus à cette date.

3.8 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

3.9 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les VMP sont valorisées à leur prix d'achat et évaluées à la clôture de l'exercice à leur valeur de marché. En cas de moins-value latente, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

3.10 EVALUATION HORS TAXES

Toutes les sommes réputées hors TVA tiennent compte de la TVA non récupérée du fait de l'assujettissement partiel à la TVA.

Le coefficient de déduction appliqué pour cette année est de: 5%

Pour rappel celui de N-1 était de: 6%

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 IMMOBILISATIONS

4.1.1 Eléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

Valeur nette	Valeur nette	Commentaires
Droit au bail		
Eléments achetés avec protection juridique		
Eléments achetés sans protection juridique		
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
Eléments reçus en apport	2 318 749	
Total	2 318 749	

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	2 860 495	0	18 415
	Terrains	26 473	0	0
	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Constructions			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 359 721	0	73 900
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 580 305	0	118 688
	Installations générales, agencements, aménagements divers	43 914	0	33 543
	Autres immobilisations corporelles			
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 032 433	0	31 860
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	63 007	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0
	TOTAL (III)	8 105 852	0	257 991
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
	Autres participations	2 000	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	106 091	0	17 369
	TOTAL (IV)	108 091	0	17 369
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	11 074 438	0	293 775

*Les principales acquisitions concernent le matériel médical et de l'agencement.
Pas de cessions sur l'exercice.*

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice (Suite)

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	2 878 910	0
	Terrains	0	0	26 473	0
	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Constructions	0	0	2 433 621	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	2 433 621	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	4 698 993	0
	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	77 456	0
	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	1 064 293	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	37 844	0	25 163	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	TOTAL (III)	0	37 844	8 326 000	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	2 000	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	123 460	0
	TOTAL (IV)	0	0	125 460	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	37 844	11 330 370	0

4.1.3 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		488 221	26 887	0	515 109		
Terrains		26 473	0	0	26 473		
Sur sol propre		0	0	0	0		
Constructions		0	0	0	0		
Sur sol d'autrui		0	0	0	0		
Installations générales, agencements		1 621 350	78 075	0	1 699 425		
Installations techniques, matériels et outillages		4 031 477	273 427	0	4 304 903		
Installations générales, agencements divers		39 619	5 572	0	45 191		
Autres immo. corporelles		0	0	0	0		
Matériel de transport		0	0	0	0		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		952 229	33 778	0	986 007		
Emballages récupérables et divers		0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		6 671 148	390 851	0	7 062 000		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7 159 369	417 739	0	7 577 108		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	12 088	0	0	-12 088
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	47 278	0	0	30 355	0	0	16 923
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	268	0	0	78 753	0	-78 485
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	3 824	0	-3 824
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	47 278	268	0	30 355	82 577	0	-65 385
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	47 278	268	0	42 444	82 577	0	-77 474
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

4.1.4 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 4.2.2 provisions pour dépréciation des immobilisations

4.2 PROVISIONS

Le détail des provisions par nature est le suivant:

4.2.1 Provisions pour risques et charges

Néant.

4.2.2 Provisions pour dépréciation des immobilisations

Néant.

4.2.3 Provisions amortissements dérogatoires

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	554 121	47 547	125 020	476 648
TOTAL	554 121	47 547	125 020	476 648

4.2.4 Provisions pour dépréciation des créances

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur comptes clients	100 950	85 045	100 950	85 045
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL	100 950	85 045	100 950	85 045

Concernant les stocks:

- Valeur comptable globale des stocks et valeur comptable par catégories appropriées à l'entité.
- Montants des dépréciations par catégories si applicable.

4.3 CREANCES ET DETTES

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		108 215	0	108 215
Autres immos financières		15 245	0	15 245
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		123 460	0	123 460
Clients douteux ou litigieux		0	0	0
Autres créances clients		3 270 923	3 270 923	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		4 330	4 330	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	10 776	10 776	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	14 563	14 563	0
Groupes et associés		2 700 313	2 700 313	0
Débiteurs divers		440 190	440 190	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		6 441 095	6 441 095	0
Charges constatées d'avance		290 795	290 795	0
TOTAL DES CREANCES		6 855 349	6 731 889	123 460
Prêts accordés en cours d'exercice		17 369		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
	Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	4 600	4 600	0	0
	Emprunts et dettes financières divers	760 392	383 452	376 940	0
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 246 018	1 246 018	0	0
	Personnel et comptes rattachés	464 301	464 301	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	491 434	491 434	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	61 055	61 055	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	82 879	82 879	0	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	63 007	63 007	0	0
	Groupes et associés	158 367	158 367	0	0
	Autres dettes	5 752 041	5 752 041	0	0
	Dette représentative de titres empruntés	0	0	0	0
	Produits constatés d'avance	0	0	0	0
	TOTAL DES DETTES	9 084 094	8 707 154	376 940	0
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	167 772			

4.4 COMPTES RATTACHES

Les comptes de régularisation (PAR, CAP, CCA et PCA) ne comprennent que des opérations courantes.

4.5 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Le détail des subventions d'investissement à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Nature	Date d'enregistrement	Solde au 31/12/2019	Augmentations	Diminution: montant enregistré au compte de résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2020
Subventions d'investissement		1 278		1 342	(64)
TOTAL		1 278	0	1 342	-64

4.6 CAPITAL SOCIAL ET CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève à: 180 000 € et se compose de: 90 000 actions à 15,00 €

CAPITAUX PROPRES	Solde au 31/12/2019	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Solde au 31/12/2020
Capital social ou individuel	1 350 000	3 723 930	4 893 930			180 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0					0
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	22 041				0	22 041
Réserves statutaires ou contractuelles	0				0	0
Réserves réglementées	0	944 525				944 525
Autres réserves	0					0
Report à nouveau	-2 628 370	3 949 405			-1 321 035	0
Résultat N-1	-1 321 035				1 321 035	0
Résultat N		-1 039 851				-1 039 851
Subventions d'investissement	1 278	0	1 342			-64
Provisions réglementées	554 121	47 547	125 020			476 648
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-2 021 964	7 625 556	5 020 293	0	0	583 299

4.10 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges se décomposent comme suit:

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	321 582
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
TOTAL	321 582

4.11 SITUATION FISCALE

Les résultats de la société sont intégrés dans le cadre d'un régime fiscal groupe. La convention prévoit que la société conserve la charge d'impôt correspondant au montant dû en dehors de tout régime de groupe.

4.12 AUTRES CREDITS D'IMPOTS

Les autres crédits d'impôt (famille, apprentissage, recherche et mécénat) sont constatés au crédit du compte Impôts sur les bénéfices et représentent un montant de: 50 433,00 € .

4.13 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe. L'appartenance à un périmètre de consolidation dispense la société de mentionner cette information.

5. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Néant.

5.2 PERSONNEL

EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL

Effectif	Effectif moyen salarié	Effectif moyen salarié
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	7	7
Agents de maîtrise, Employés et techniciens	104	112
Ouvriers		
Autres		
TOTAL	111	119

5.3 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES SOCIAUX

La société mère consolidant les comptes pour l'exercice 2020 est:

Dénomination sociale: ELSAN HOLDING SAS

SIRET : 802 799 171 00037

Au capital de 301 894 887€

Siège social: 58 Bis rue La Boétie 75 008 PARIS

5.4 IMPOT SUR LES BENEFICES

La société est une filiale indirecte à plus de 95% de la SAS ELSAN HOLDING. A ce titre, la SAS ELSAN HOLDING est la société mère du périmètre d'intégration fiscale et se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés applicable aux résultats de l'ensemble des sociétés fiscalement intégrées.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe. Dans le cadre de cette intégration, la société a une convention d'intégration qui stipule les points suivants:

- Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale
- Les économies d'impôts réalisées par le groupe non liées aux déficits sont conservées chez la société mère
- Les économies d'impôts réalisées par le groupe liées aux déficits sont également conservées par la société mère

Les déficits fiscaux reportables de la société s'élèvent à 7 378 767 euros au 31/12/2020 (6 294 607 euros au 31/12/2019).

7. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à divulguer des rémunérations individuelles.

SA NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE
Société anonyme au capital de 180 000 euros
Siège social : 18, Rue Parmentier 59240 DUNKERQUE
RCS 349 859 744

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2021**

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RESOLUTION
(Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'administration et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte nette de 1 039 850,95 euros, décide de l'affecter sur le compte « Report à nouveau ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DocuSigned by:

1749FBF462C5421...

**Pour extrait certifié conforme
Le Président-Directeur Général**

NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE

Société anonyme

18, rue Parmentier

Rosendael

59240 DUNKERQUE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE

Société anonyme

18, rue Parmentier

Rosendael

59240 DUNKERQUE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le paragraphe "3. Règles et méthodes comptables" de l'annexe expose le principe de continuité d'exploitation retenu dans le cadre du soutien financier du Groupe ELSAN. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur la situation de votre société au regard de la continuité d'exploitation.

- Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne les mesures de compensation perçues au titre de la garantie de financement présentées dans le paragraphe « 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 14 juin 2021

Le commissaire aux comptes

Constantin Associés



Cécile REMY

COMPTES ANNUELS

NOUVELLE CLINIQUE VILLETTE

Société anonyme

18 Rue Parmentier 59140 DUNKERQUE

DATE DE CLOTURE : 31/12/2020

SOMMAIRE

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	12
Amortissements	14
Provisions inscrites au bilan	15
Créances	16
Dettes	17
Comptes rattachés	17
Subventions d'investissement	18
Variation des capitaux propres	18
Résultat financier	19
Résultat exceptionnel	19
Chiffre d'affaires	19
Transfert de charges	20
Situation fiscale	20
Crédit d'impôt compétitivité emploi	20
Autres crédits d'impôts	20
Honoraires des commissaires aux comptes	20
Engagements financiers	20
Personnel	21
Identité de la société mère consolidant les comptes sociaux.	21
Impôts sur les bénéfices	21
Filiales et participations	22
Rémunération des dirigeants	23

I. BILAN AU 31/12/2020

A. Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	560 161	515 109	45 052	53 524
Fonds commercial	2 318 750	1 280 000	1 038 750	1 038 750
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	2 878 910	1 795 109	1 083 802	1 092 274
Terrains	26 473	26 473	0	0
Constructions	2 433 621	1 699 425	734 196	738 371
Installations techniques, matériel	4 698 993	4 304 903	394 090	548 828
Autres immobilisations corporelles	1 141 749	1 031 198	110 551	84 498
Immobilisations en cours	25 163	0	25 163	63 007
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	8 326 000	7 062 000	1 264 000	1 434 704
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	2 000	0	2 000	2 000
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	108 215	0	108 215	90 846
Autres immobilisations financières	15 245	0	15 245	15 245
TOTAL immobilisations financières	125 460	0	125 460	108 091
Total Actif Immobilisé (II)	11 330 370	8 857 108	2 473 261	2 635 068
Matières premières, approvisionnements	516 007	0	516 007	438 965
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	516 007	0	516 007	438 965
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	3 270 923	85 045	3 185 878	997 344
Autres créances	3 169 877	0	3 169 877	1 477 813
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	6 440 801	85 045	6 355 756	2 475 158
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	31 573	0	31 573	165 385
TOTAL Disponibilités	31 573	0	31 573	165 385
Charges constatées d'avance	290 795	0	290 795	276 215
Total Actif Circulant (III)	7 279 176	85 045	7 194 131	3 355 723
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	18 609 545	8 942 153	9 667 392	5 990 792

B. Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 180 000	180 000	1 350 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		22 041	22 041
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	944 525	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		966 566	22 041
Report à nouveau		0	-2 628 370
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-1 039 851	-1 321 035
Subventions d'investissement		-64	1 278
Provisions réglementées		476 648	554 121
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		583 299	-2 021 964
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		0	0
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		0	0
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 600	2 673
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	760 392	678 140
TOTAL Dettes financières		764 992	680 813
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5 411 488	997 349
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 246 018	863 839
Dettes fiscales et sociales		1 099 669	958 213
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		63 007	63 007
Autres dettes		498 920	4 449 535
TOTAL Dettes d'exploitation		8 319 101	7 331 943
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		9 084 094	8 012 756
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		9 667 392	5 990 792

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	14 480
Production vendue biens	-	-	-	-
Production vendue services	10 238 367	-	10 238 367	10 408 083
Chiffres d'affaires nets	10 238 367	-	10 238 367	10 422 563
Production stockée	-	-	-	-
Production immobilisée	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	-	330 564	220 398
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	-	-	422 532	90 631
Autres produits	-	-	15	3 825
Total des produits d'exploitation (I)	-	-	10 991 478	10 737 417
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	-	-	7 151	-
Variation de stock (marchandises)	-	-	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	-	-	1 348 259	1 587 469
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	-	(77 042)	(31 512)
Autres achats et charges externes	-	-	4 152 719	3 710 644
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-	768 530	758 905
Salaires et traitements	-	-	3 891 400	3 892 758
Charges sociales	-	-	1 510 151	1 568 334
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-	-	417 739	476 099
Dotations d'exploitation	-	-	-	-
Sur actif circulant : dotations aux provisions	-	-	85 045	68 892
Pour risques et charges : dotations aux provisions	-	-	-	-
Autres charges	-	-	28 881	43 027
Total des charges d'exploitation (II)	-	-	12 132 832	12 074 615
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-	-	(1 141 354)	(1 337 198)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	-	-	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	-	-	-	-
Produits financiers de participations	-	-	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	857	1 802
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-	-
Différences positives de change	-	-	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total des produits financiers (V)	-	-	857	1 802
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	47 165	17 949
Différences négatives de change	-	-	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total des charges financières (VI)	-	-	47 165	17 949
RÉSULTAT FINANCIER	-	-	(46 309)	(16 147)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-	-	(1 187 663)	(1 353 345)

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 563	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 342	1 342
Reprises sur provisions et transferts de charges	125 020	98 569
Total des produits exceptionnels (VII)	144 925	99 911
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	39 900
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	47 547	50 623
Total des charges exceptionnelles (VIII)	47 547	90 523
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	97 379	9 388
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-50 433	-22 922
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	11 137 260	10 839 130
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	12 177 111	12 160 165
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-1 039 851	-1 321 035

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels sont arrêtés le **14 Juin 2021** par le conseil d'administration.

1.FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La clinique a effectué une opération de recapitalisation : augmentation du capital de 3 724 K€ et réduction de capital de 4 894 K€

La crise de COVID 19 n'a pas eu un impact significatif sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les établissements de santé ont bénéficié d'une garantie de CA calculée sur la base du CA 2019 : le montant comptabilisé en CA au titre de l'exercice s'élève à 1 468 786,33 €

Les établissements de santé ont supporté des dépenses imprévues (achats, sous-traitance, prime COVID...) et ont bénéficié au titre de ces dépenses d'un financement de l'ARS pour un montant de 359 877,00 € comptabilisé en autres produits.

Dont: 179 250,00 € Pour la prime COVID

Et: 180 627,00 € Pour les autres dépenses

Une valorisation des salaires du personnels soignants (SEGUR) a été appliquée sur le dernier trimestre 2020 et financée par l'ARS pour un montant de: 129 583,00 € comptabilisé en autres produits.

Tous les coûts et financements liés à la COVID 19 ont été comptabilisés en résultat d'exploitation.

Nous considérons que le principe de continuité d'exploitation retenu dans le cadre de l'établissement des comptes de l'exercice 2020 tel que présenté dans le paragraphe 3 – Règles et méthodes comptables n'est pas remis en cause.

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A la date d'arrêtés des états financiers, il n'y a pas eu d'événements postérieurs au 31/12/2020 susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de la société, dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

3.REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation dans le cadre du soutien financier du groupe pour les sociétés présentant une situation nette négative ou dont le résultat est déficitaire.
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

3.1 IMMOBILISATIONS

3.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le fonds de commerce n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel considérant que la durée d'utilité du fonds de commerce est indéterminée. Les critères utilisés pour réaliser le test de dépréciation sont fondés sur le calcul d'une valeur d'utilité à la clôture de ce fonds à partir d'une valeur d'entreprise, multiple de l'EBITDA issu de la moyenne des BP 2021 – 2025, corrigé du BFR et des actifs immobilisés de la société au 31/12.

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, selon le plan suivant :

Types d'immobilisations	Durée
Frais de constitution	5 ans
Frais de recherche et de développement	5 ans
Droit de bail	
Fonds commercial	
Logiciels informatiques	3 ans
Constructions	15 à 50 ans
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	5 à 10 ans
Matériel et outillage médical et non médical	1 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	1 à 10 ans

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

3.1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont enregistrés au coût d'acquisition. La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'utilité des titres de participation est appréciée selon la méthode ayant présidé à l'acquisition de ces titres, fondée sur la base d'une valeur de rentabilité multiple du résultat opérationnel diminué de la dette nette (Dettes Financières - Trésorerie).

3.2 STOCKS

Les stocks sont composés de produits pharmaceutiques et de produits dits à usage unique.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure.

3.3 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée au cas par cas après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place.

De manière générale, le taux de dépréciation retenu est fonction de la nature de la créance (patients, caisse, mutuelles et praticiens).

3.4 PATIENTS NON FACTURES

Le chiffre d'affaires réalisé mais non facturé à la fin de l'exercice fait l'objet d'une évaluation à la clôture. Cette évaluation a été comptabilisée en facture à établir.

3.5 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous forme de provisions.

Les engagements de retraite de la société envers ses salariés ont fait l'objet d'une évaluation au 31 décembre 2020, pour les salariés présents dans l'entreprise à cette date.

Afin de se conformer aux pratiques du groupe, la société a intégré les hypothèses suivantes:

- Application de la convention collective FHP
- Taux d'actualisation: 0,35 %
- Taux de charges: 49,23 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'accroissement des salaires: 1,00 %
- Fonds disponible versé: NC

Cette évaluation permet d'estimer l'engagement de la société à: €1 032 424 (charges comprises)

L'évaluation est faite suivant les droits acquis par chaque salarié actualisés et pondérés par la probabilité que le salarié soit vivant et présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

3.6 PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

3.7 PROVISIONS POUR RISQUES

Le montant provisionné au 31/12/2020 correspond à l'évaluation du risque en cours sur la base d'une analyse experte et des éléments connus à cette date.

3.8 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

3.9 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les VMP sont valorisées à leur prix d'achat et évaluées à la clôture de l'exercice à leur valeur de marché. En cas de moins-value latente, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

3.10 EVALUATION HORS TAXES

Toutes les sommes réputées hors TVA tiennent compte de la TVA non récupérée du fait de l'assujettissement partiel à la TVA.

Le coefficient de déduction appliqué pour cette année est de: 5%

Pour rappel celui de N-1 était de: 6%

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 IMMOBILISATIONS

4.1.1 Eléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

Valeur nette	Valeur nette	Commentaires
Droit au bail		
Eléments achetés avec protection juridique		
Eléments achetés sans protection juridique		
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
Eléments reçus en apport	2 318 749	
Total	2 318 749	

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	2 860 495	0	18 415
	Terrains	26 473	0	0
	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Constructions			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 359 721	0	73 900
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 580 305	0	118 688
	Installations générales, agencements, aménagements divers	43 914	0	33 543
	Autres immobilisations corporelles			
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 032 433	0	31 860
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	63 007	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0
	TOTAL (III)	8 105 852	0	257 991
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
	Autres participations	2 000	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	106 091	0	17 369
	TOTAL (IV)	108 091	0	17 369
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	11 074 438	0	293 775

*Les principales acquisitions concernent le matériel médical et de l'agencement.
Pas de cessions sur l'exercice.*

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice (Suite)

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	2 878 910	0
	Terrains	0	0	26 473	0
	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Constructions				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	2 433 621	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	4 698 993	0
	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	77 456	0
	Autres immobilisations corporelles				
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	1 064 293	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	37 844	0	25 163	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	TOTAL (III)	0	37 844	8 326 000	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	2 000	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	123 460	0
	TOTAL (IV)	0	0	125 460	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	37 844	11 330 370	0

4.1.3 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		488 221	26 887	0	515 109		
Terrains		26 473	0	0	26 473		
Constructions							
Sur sol propre		0	0	0	0		
Sur sol d'autrui		0	0	0	0		
Installations générales, agencements		1 621 350	78 075	0	1 699 425		
Installations techniques, matériels et outillages		4 031 477	273 427	0	4 304 903		
Autres immo. corporelles							
Installations générales, agencements divers		39 619	5 572	0	45 191		
Matériel de transport		0	0	0	0		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		952 229	33 778	0	986 007		
Emballages récupérables et divers		0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		6 671 148	390 851	0	7 062 000		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7 159 369	417 739	0	7 577 108		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	12 088	0	0	-12 088
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	47 278	0	0	30 355	0	0	16 923
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	268	0	0	78 753	0	-78 485
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	3 824	0	-3 824
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	47 278	268	0	30 355	82 577	0	-65 385
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	47 278	268	0	42 444	82 577	0	-77 474
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

4.1.4 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 4.2.2 provisions pour dépréciation des immobilisations

4.2 PROVISIONS

Le détail des provisions par nature est le suivant:

4.2.1 Provisions pour risques et charges

Néant.

4.2.2 Provisions pour dépréciation des immobilisations

Néant.

4.2.3 Provisions amortissements dérogatoires

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	554 121	47 547	125 020	476 648
TOTAL	554 121	47 547	125 020	476 648

4.2.4 Provisions pour dépréciation des créances

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur comptes clients	100 950	85 045	100 950	85 045
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL	100 950	85 045	100 950	85 045

Concernant les stocks:

- Valeur comptable globale des stocks et valeur comptable par catégories appropriées à l'entité.
- Montants des dépréciations par catégories si applicable.

4.3 CREANCES ET DETTES

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		108 215	0	108 215
Autres immos financières		15 245	0	15 245
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		123 460	0	123 460
Clients douteux ou litigieux		0	0	0
Autres créances clients		3 270 923	3 270 923	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		4 330	4 330	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	10 776	10 776	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	14 563	14 563	0
Groupes et associés		2 700 313	2 700 313	0
Débiteurs divers		440 190	440 190	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		6 441 095	6 441 095	0
Charges constatées d'avance		290 795	290 795	0
TOTAL DES CREANCES		6 855 349	6 731 889	123 460
Prêts accordés en cours d'exercice		17 369		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
	Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	4 600	4 600	0	0
	Emprunts et dettes financières divers	760 392	383 452	376 940	0
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 246 018	1 246 018	0	0
	Personnel et comptes rattachés	464 301	464 301	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	491 434	491 434	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	61 055	61 055	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	82 879	82 879	0	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	63 007	63 007	0	0
	Groupes et associés	158 367	158 367	0	0
	Autres dettes	5 752 041	5 752 041	0	0
	Dette représentative de titres empruntés	0	0	0	0
	Produits constatés d'avance	0	0	0	0
	TOTAL DES DETTES	9 084 094	8 707 154	376 940	0
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	167 772			

4.4 COMPTES RATTACHES

Les comptes de régularisation (PAR, CAP, CCA et PCA) ne comprennent que des opérations courantes.

4.5 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Le détail des subventions d'investissement à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Nature	Date d'enregistrement	Solde au 31/12/2019	Augmentations	Diminution: montant enregistré au compte de résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2020
Subventions d'investissement		1 278		1 342	(64)
TOTAL		1 278	0	1 342	-64

4.6 CAPITAL SOCIAL ET CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève à: 180 000 € et se compose de: 90 000 actions à 15,00 €

CAPITAUX PROPRES	Solde au 31/12/2019	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Solde au 31/12/2020
Capital social ou individuel	1 350 000	3 723 930	4 893 930			180 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0					0
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	22 041				0	22 041
Réserves statutaires ou contractuelles	0				0	0
Réserves réglementées	0	944 525				944 525
Autres réserves	0					0
Report à nouveau	-2 628 370	3 949 405			-1 321 035	0
Résultat N-1	-1 321 035				1 321 035	0
Résultat N		-1 039 851				-1 039 851
Subventions d'investissement	1 278	0	1 342			-64
Provisions réglementées	554 121	47 547	125 020			476 648
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-2 021 964	7 625 556	5 020 293	0	0	583 299

4.10 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges se décomposent comme suit:

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	321 582
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
TOTAL	321 582

4.11 SITUATION FISCALE

Les résultats de la société sont intégrés dans le cadre d'un régime fiscal groupe. La convention prévoit que la société conserve la charge d'impôt correspondant au montant dû en dehors de tout régime de groupe.

4.12 AUTRES CREDITS D'IMPOTS

Les autres crédits d'impôt (famille, apprentissage, recherche et mécénat) sont constatés au crédit du compte Impôts sur les bénéfices et représentent un montant de: 50 433,00 € .

4.13 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe. L'appartenance à un périmètre de consolidation dispense la société de mentionner cette information.

5. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Néant.

5.2 PERSONNEL

EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL

Effectif	Effectif moyen salarié	Effectif moyen salarié
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	7	7
Agents de maîtrise, Employés et techniciens	104	112
Ouvriers		
Autres		
TOTAL	111	119

5.3 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES SOCIAUX

La société mère consolidant les comptes pour l'exercice 2020 est:

Dénomination sociale: ELSAN HOLDING SAS

SIRET : 802 799 171 00037

Au capital de 301 894 887€

Siège social: 58 Bis rue La Boétie 75 008 PARIS

5.4 IMPOT SUR LES BENEFICES

La société est une filiale indirecte à plus de 95% de la SAS ELSAN HOLDING. A ce titre, la SAS ELSAN HOLDING est la société mère du périmètre d'intégration fiscale et se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés applicable aux résultats de l'ensemble des sociétés fiscalement intégrées.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe. Dans le cadre de cette intégration, la société a une convention d'intégration qui stipule les points suivants:

- Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale
- Les économies d'impôts réalisées par le groupe non liées aux déficits sont conservées chez la société mère
- Les économies d'impôts réalisées par le groupe liées aux déficits sont également conservées par la société mère

Les déficits fiscaux reportables de la société s'élèvent à 7 378 767 euros au 31/12/2020 (6 294 607 euros au 31/12/2019).

7. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à divulguer des rémunérations individuelles.